

iche signalétique

SECTION 1: RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Description : Résine polyester

Code de produit : CV 1550 (42 054S OU CSFJ 1821)

UTILISATION : RÉSINE POLYESTER DE COULÉE UTILISÉE DANS LES MATÉRIAUX COMPOSITES ET L'INDUSTRIE DE LA FIBRE DE VERRE.

Nom du fabricant : COOK COMPOSITES AND POLYMERS CO.
919 E. 14th Avenue
North Kansas City, MO, USA, 64116

Nom du distributeur : Progress Plastiques TEL : (819) 477-4516
2400, rue Canadien Drummondville,
Québec, Canada J2C 7W3

Urgence Canutec : 613-996-6666

SECTION 2: INGRÉDIENTS DANGEREUX

Monomère de styrène

#CAS : 000100-42-5

Pourcentage poids : 30-35%

Limites d'exposition au Québec

50 ppm (213 mg/m³) Valeur d'exposition moyenne pondérée 8 hr / jour

100 ppm (426 mg/m³) Valeur d'exposition de courte durée 15 minutes / jour

DL₅₀ oral : 4,37 g/kg (rat)

dermal : >5 g/kg (lapin)

CL₅₀ : 5000 ppm/8 heures (rat)

SECTION 3 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Point d'ébullition (styrène): 145°C

Pression de vapeur (styrène): 4,500 mmHg à 68°F (0,600 kPa à 20°C)

Densité relative (résine) : 1.1 à 1.2

État physique (résine): ambre

Odeur (styrène): aromatique

pH : N.D.

Solubilité dans l'eau : insoluble

Explosion par impact mécanique : N.D.

Seuil olfactif : 163 microgrammes / m³

Point de fusion : N.D.

Coefficient de distribution eau/huile : N.D.

Explosion par électricité statique : oui

Densité de vapeur (styrène): 3,6 (air = 1)

SECTION 4 : RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Risques reliés à la présence du styrène dans la résine

Point d'éclair le plus bas en contenant fermé : 32°Coupelle fermée Pensky-Marten (styrène)

Limite inférieure d'inflammabilité dans l'air : 1.1% par volume

Limite supérieure d'inflammabilité dans l'air : 6.1% par volume

Méthodes d'extinction : mousse, dioxyde de carbone, produits chimiques secs.

Risques de feu et d'explosion inhabituels : Si la polymérisation a lieu dans un contenant, il y a possibilité de violente rupture du contenant. Les vapeurs non inhibées peuvent former des polymères dans les systèmes de ventilation des réservoirs d'entreposage résultant en un arrêt éventuel de la ventilation. Les vapeurs peuvent provoquer des feux éclairs. Garder les contenants fermés hermétiquement et isolés de la chaleur, des équipements électriques, des étincelles et des flammes. Ne jamais utiliser de torches sur ou près des barils même s'ils sont vides parce que le produit (même sous forme de résidus) peut exploser.

Procédures spéciales en cas de feu :

De l'équipement protégeant la totalité du corps incluant un appareil respiratoire autonome devrait être utilisé. Des jets d'eau peuvent s'avérer inutiles. Si l'eau est choisie comme moyen d'extinction, des embouts à brouillard devraient être préférés. De l'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants afin de prévenir une augmentation de pression et une possible explosion lorsqu'exposés à une chaleur extrême.

SECTION 5 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Effets de la surexposition excessive :

Contact avec les yeux : irritation, larmoiements, rougeurs, inconfort

Contact avec la peau : irritation, peut causer une dissolution des lipides de la peau pouvant mener à une dermatite

Inhalation : irritation au nez et à la gorge. Des expositions prolongées et répétées à des concentrations supérieures aux limites d'exposition recommandées peuvent causer des dommages au cerveau et au système nerveux allant des étourdissements au mal de tête en passant par des nausées et si l'exposition continue, une perte de conscience survient avec des dommages possibles au foie et aux reins.

Ingestion : peut causer des irritations à la bouche, à la gorge, à l'œsophage et à l'estomac, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Problèmes médicaux pouvant être aggravés par ce produit :

Désordres préexistants au niveau des yeux, de la peau, du foie, des poumons, et de l'appareil respiratoire.

Note additionnelle sur la toxicité du styrène contenu dans la résine

Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) considère le styrène comme possiblement cancérigène pour l'humain (groupe 2B). Le styrène est un sensibilisant respiratoire et cutané possible. Il a des effets embryotoxique et/ou foetotoxiques et cause une atteinte du développement post-natal chez l'animal. Il a un effet mutagène in-vivo sur des cellules somatiques humaines. On observe un **effet synergique entre le styrène et le maléate de diéthyle** et un **effet antagoniste avec la méthionine**.

SECTION 6 : DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

Stabilité : Instable

Polymérisation dangereuse : peut survenir

Conditions à éviter : températures élevées, mauvais ajout de promoteurs et/ou de catalyseurs. **Éviter le contact direct des catalyseurs à base de peroxyde de méthyléthylcétone (MEKP) avec des accélérateurs** (sels métalliques). Si

un accélérateur comme le sel de cobalt doit être ajouté, mélanger l'accélérateur avec le matériel avant l'ajout du catalyseur.

Incompatibilité : oxydants, peroxydes, acides forts.

Produits de décomposition dangereux : la décomposition thermique ou la combustion peut produire des vapeurs acides, du dioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

SECTION 7 : MESURES PRÉVENTIVES

Ventilation

Utiliser la résine avec une ventilation adéquate afin de garder la concentration des vapeurs à **moins de 50 ppm.** (concentration. moyenne. pour 8 heures).

N.B. Les vapeurs denses de solvants devraient être enlevées des milieux de travail les plus bas et toutes les sources d'étincelles devraient être éliminées (moteur qui ne sont pas à l'épreuve des explosions, etc.)

Étapes à suivre dans le cas où le matériel est libéré ou renversé :

Éloigner toutes les sources d'ignition (flammes, surfaces chaudes, étincelles électriques et électrostatiques). Éviter de respirer les vapeurs. Faire de l'aération. Ramasser avec de l'absorbant inerte (vermiculite ou sable) et des outils non métalliques.

Comment disposer des déchets :

Disposer les déchets en accord avec les lois locales, provinciales et fédérales. Ne pas incinérer les contenants fermés. Incinérer là où la technologie le permet.

Protection respiratoire

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards ou les poussières pendant l'application, le sablage ou la coupe du produit polymérisé. Porter un appareil respiratoire adapté pendant l'application de ce produit jusqu'à ce que les vapeurs, brouillards et poussières soient sous les limites acceptables. Suivre les instructions du fabricant du respirateur pour l'usage.

Utiliser des **gants imperméables** aux solvants afin d'éviter le contact de la peau avec ces produits.

Porter des lunettes de sécurité avec des protections contre les éclaboussures sur les côtés, des lunettes chimiques ou protège-facial.

Autres équipements de protection

Éviter le contact du produit avec la peau. Porter des vêtements protecteurs. Laver les vêtements contaminés, incluant les souliers, avant de les réutiliser.

Précautions à prendre dans la manipulation et l'entreposage

Ne pas entreposer le produit à des températures dépassant 100°F (37.8°C). Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder les contenants fermés et les laisser debout pour prévenir les fuites.

Autres précautions

Les contenants devraient être mis à la terre lors du remplissage. Se laver les mains après l'utilisation et avant de fumer ou de manger. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Les garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper ou percer les contenants vides. Suivre toutes les directives de sécurité données sur cette feuille jusqu'à ce que le contenant soit nettoyé ou détruit.

Ne pas mélanger les restes des résine avec d'autres déchets pétroliers.

SECTION 8 : PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux :

rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Tenir les paupières ouvertes et contacter un médecin rapidement.

En cas de contact avec la peau :

laver avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements souillés. Si une irritation apparaît, consulter un médecin.

Si le produit est avalé :

ne pas faire vomir et consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation et de perte de conscience, ou d'arrêt respiratoire :

transporter la victime à l'air frais, pratiquer la respiration artificielle ou donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT**

Section 9 : Préparation de la fiche signalétique

Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et de sécurité de :

Progress Plastiques, 2400 Canadien à Drummondville Qc J2C 7W3 Tel (819) 477-4516

En date du : 17 Octobre 2003

Expire le : 17 Octobre 2006

Section 10 : Renseignements supplémentaires

S.I.M.D.U.T. : B.2 Liquide inflammable

D.2.a Action cancérogène possible

F Matière dangereusement réactive

Transport : UN1866, Groupe d'emballage III. RÉSINE EN SOLUTION, inflammable classe 3

L'information ci-incluse sur la manipulation du produit ci-haut mentionné est offerte comme guide seulement. L'information a été préparée et compilée de bonne foi en se servant de sources considérées dignes de confiance. D'après nous, l'information est juste, mais elle n'est pas garantie. L'information ne peut pas tout inclure car les conditions et les manières d'utilisation et de manipulation peuvent différer, occasionnant des considérations additionnelles. Aucune garantie n'est donnée et PROGRESS PLASTIQUES ne sera pas tenu responsable des pertes, torts ou dommages occasionnés par l'information ci-incluse.